

Procès-verbal n° 15 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	05/12/24
À :	10h
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mme Nadine GRECO, Mrs Sauveur ROMAGNOLE, Michel COLLADO
Absents excusés :	Mrs Gilbert DELL'EVA , Cyril SAMBOEUF, Mme Martine JOLY
Assiste à la Réunion :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 14 du 27/11

Rappel

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

TOUTES LES DEMANDES DE CLUBS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE FAITES PAR MAIL AU SECRETARIAT DU DISTRICT ET NON AUPRES DU PRESIDENT OU MEMBRE DE LA COMMISSION

RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.



Championnat U12/U13

- Beaucaire : Rencontres U12/U13 le Samedi matin à 11h00

PITCH du 14 Décembre 2024

Les feuilles de plateaux et défis pour PITCH sont sur le site du District « Documents / Compétitions »

Championnat U12

Dates U12 Inter District Saison 2024/2025 Gard / Hérault

18 – 25 Janvier

1 – 8 Février

15 – 29 Mars

10 – 17 – 24 Mai

Les feuilles de plateaux et défis pour JP ROUX sont sur le site du District « Documents / Compétitions »

Appel à candidature

La commission Foot Animation recherche des clubs pour l'organisation de la Finale Départementale PITCH (2 terrains minimum) du 05.04 et Finale Jean-Pierre ROUX (1 terrain) du 17 Mai.

Les clubs qui sont intéressés doivent faire leur candidature par mail auprès du secrétariat du District.

Rappel de Règlement U12 et U12/U13

1. Effectuer les défis avant la rencontre
2. Tirage au sort pour arbitrage (obligatoire, si pas d'arbitre)
3. Contrôle des licences obligatoire
4. Penser à la pause coaching (au bout de 15 minutes)
5. 3 joueurs U11 maximum

Foot Animation - U10 à U10/U11

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 3 (25 €)

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

(CE N'EST PAS OBLIGATOIRE)

Horaires :

Beaucaire : Plateaux U10 et U10/U11 à 9h30 (Début des rencontres)

Nîmes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 à 14h00 (Début des rencontres)



Pour les rotations à venir, la commission aimerait savoir le NIVEAU (1 ou 2) de vos équipes actuelles afin d'établir des plateaux de niveau, la commission se rend compte qu'il y a beaucoup trop d'écart entre certaines équipes. La commission souhaiterait mettre cela en place pour les rotations 5/6/7

ENVOYER VOS DESIDERATAS PAR MAIL AU DISTRICT AVANT LE 30 DECEMBRE 2024

Foot Animation - U6 à U8/U9

UTILISATION DU FAL : U6 - U6/U7 – U8 – U8/U9

LES CLUBS QUI VEULENT ENGAGER DES EQUIPES POUR LA ROTATION 3 EN U6/U7 PEUVENT LE FAIRE DES A PRESENT PAR MAIL AU DISTRICT

Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)

Dates Futsal :

FUTSAL U6 : 14/12 - 11/01

FUTSAL U8 : 8/01

FUTSAL U9 : 11/12 – 22/01

Horaires :

Beaucaire : Plateaux de U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

US Trèfle : Plateaux U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

Nîmes Ol : Plateau N° 4 et 5 en U8 Samedi 7 Décembre à 13h30 (Début des rencontres)

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

(CE N'EST PAS OBLIGATOIRE)

AUCUN CHANGEMENT SUR LES PLATEAUX EN U8 ET U8/U9 A PARTIR DU JEUDI 6/12

Foot Animation - FEMININES

U12/U13 F : Pensez à faire les défis

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO

